Quelques projets en lien avec le désistement du crime: mon expérience des 20 dernières

années...

 Conférence présentée dans le cadre des activités du comité de formation à la Direction des poursuites pénales et criminelles de la Cour municipale de Montréal

- 6 novembre 2024
- Isabelle F.-Dufour, Ph.D (<u>isabelle.f-dufour@fse.ulaval.ca</u>),
   professeure titulaire, Université
   Laval

+

### Étude 1

Un sursitaire
+ un agent de probation
= désistement du crime?

2009

+

# L'emprisonnement avec sursis

- Historique et fondements juridiques
- En 2012-2013, 159 631
   Canadiens étaient sous la responsabilité des services correctionnels:
- 12 528 ont été soumis à un sursis
- Depuis l'adoption de la peine plus de 250 000 Canadiens ont été soumis à un sursis
- Un équilibre précaire entre les mesures de contrôle et les mesures réhabilitatives



0

Ce que nous savions sur « ce qui marche » pour réduire la récidive des

contrevenants

#### Amélioration du comportement:

Méta-analyses

#### **Contrôles:**

Étude « randomisée » de Petersilia et Turner (1993)

#### Réinsertion sociale:

Jamais mesurée spécifiquement (considérée comme inverse de récidive <u>ou simplement comme la non - récidive</u>).

# Évolution des finalités pénales de la peine de sursis

#### **Jugement Proulx**



Durée des peines de sursis passe de huit mois à 13 mois;

Couvre-feu passe de 3 % des ordonnances à 53,8 %;

Assignation à domicile passe de 0 % à 83,5 %;

Le nombre de conditions à respecter passe de 0 à 4,4 par sursitaire.

<sup>\*</sup>entre 1996 et 2004

#### Portrait des hommes soumis à un sursis au Canada

34 ans, 1<sup>ère</sup> sentence (58%), vivant seul (60%), ayant un emploi (62,3%) et peu scolarisé (71,4% secondaire non complété)

### Type de délit commis

- Drogues 38,1%,
- Contre les biens 31,1%,
- Contre la personne 21,6%
- Autres 9,2% (la moitié pour conduite avec facultés affaiblies)

### Besoins réhabilitatifs

- 66,7% problèmes de santé mentale
- 30,3% problèmes liés à l'alcool
- 49,3% problèmes liés aux drogues

## 273 dossiers analysés

#### Antécédents:

Première condamnation (58,6 %).

Le 2/3 de ceux qui ont des antécédents ont été emprisonnés auparavant (N'EST DONC PAS UN CRITÈRE D'EXCLUSION)

#### Problèmes psychosociaux :

44,3 % dépendance (drogue et/ou alcool);

14,3 % finances (3% SDF);

11,7 % santé mentale grave

9,5 % sexuels;

9,2% violence.

# Comment on mesure notre patente?

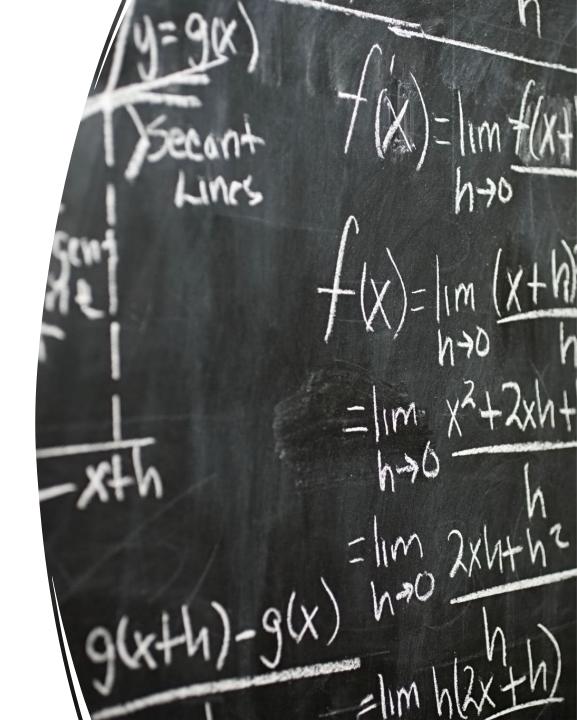
**Conditions négatives =** privation de liberté

**Conditions positives** = suivre un traitement

**Manquements** 

**Récidive sur deux ans** (nouvelle condamnation)

**Réinsertion sociale** (échelle à 4 variables)



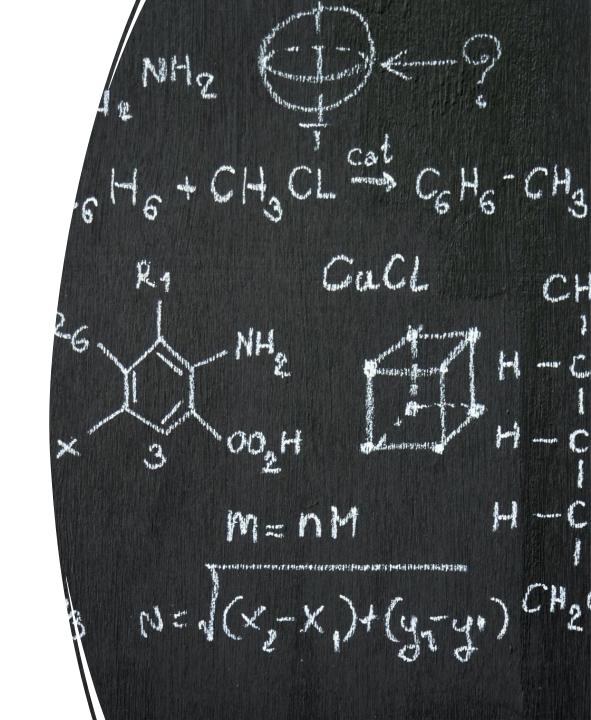
# Ce qu'on a trouvé

#### **Manquements**

41,4% ont manqué

Peu de manquements provoquent une sanction (60% ne sont pas retenus)

Seuls 8,1% des manquements retenus provoquent l'incarcération du contrevenant.



# Récidive: 13,9%

Quels sont les contrevenants qui récidivent le plus souvent?

#### Intervention psychosociale:

D'après vous, ça donne quelque chose les traitements?

#### Conditions privatives de liberté:

Les couvre-feux et les obligations à demeurer au domicile, ça marche?

# Récidive et réinsertion sociale

Traitement = 2 X moins de manquements

Traitement = scores plus élevés à l'échelle de réinsertion sociale

Traitement = taux de récidive de 4,8%

Contrôle = aucun effet sur la récidive et la réinsertion sociale.

# Réinsertion sociale: 2,29/3

#### Scores plus élevés:

Être moins âgé

Traitement psychosocial réussi

#### Scores moins élevés:

Plusieurs manquements

Problème de violence

#### **Conditions privatives:**

Aucun effet identifié

# Échelle de réinsertion sociale

Le score de réinsertion sociale est un aussi bon prédicteur de la « non-récidive » que la prise en compte des facteurs prédictifs habituels de la récidive

De plus, elle est très simple à utiliser...

# Comment se servir de l'échelle?



Collaboration durant le suivi



Résolution d'un problème criminogène



Accès aux ressources communautaires



Réseau social prosocial

# Pour plus d'infos

#### Sursis, récidive et réinsertion sociale : un équilibre précaire

Isabelle F.-Dufour

Doctorante, École de Service social, Université Laval

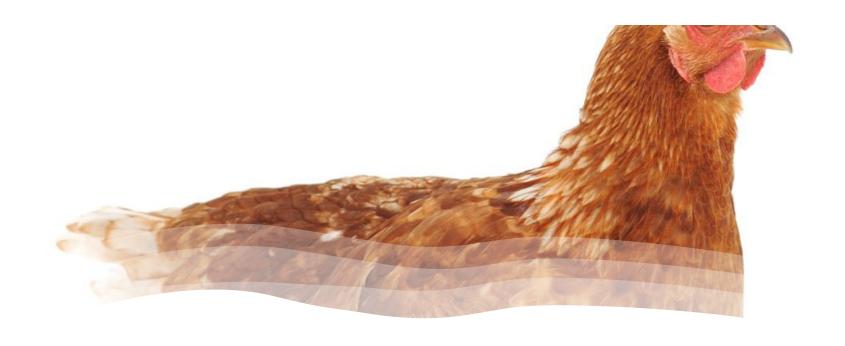
Renée Brassard

École de Service social, Université Laval

Jean-Pierre Guay

École de criminologie, Université de Montréal

The conditional sentence has been called a "hybrid" sentence because it aims at punitive and rehabilitative objectives simultaneously. In this study, we contrast the effects of punitive and rehabilitative conditions on breaches, revocations, recidivism, and social re-entry. The study is based on secondary data analysis. Files of male offenders who were given a one-year conditional sentence in the province of Quebec between 1 April 2003 and 31 March 2004 were analysed (N=290). Findings indicate that punitive conditions have no impact on rates of recidivism and social re-entry but increase the likelihood



Pourquoi la recherche n'est jamais terminée

+ •

# Étude 2

2015

+

0

# De la récidive au désistement du crime

- De « Qu'est-ce qui marche? »
- À « Comment ça marche ? »



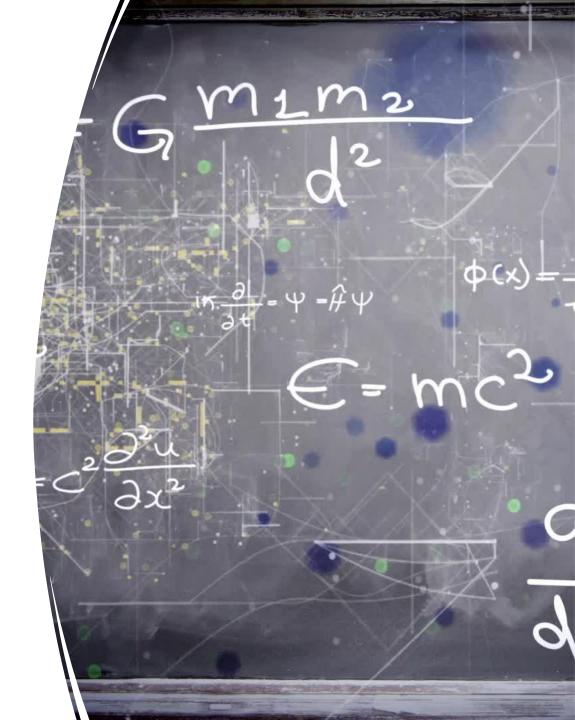
# Définition du désistement

« La terminaison correspond au moment où les activités criminelles arrêtent. Le désistement, par contraste, est <u>le processus</u> qui soutient la terminaison. S'il est difficile de statuer avec certitude quand le désistement débute, il est apparent qu'il se continue après la terminaison » (Traduction libre, soulignement ajouté, Laub et Sampson, 2001: 11)\*.



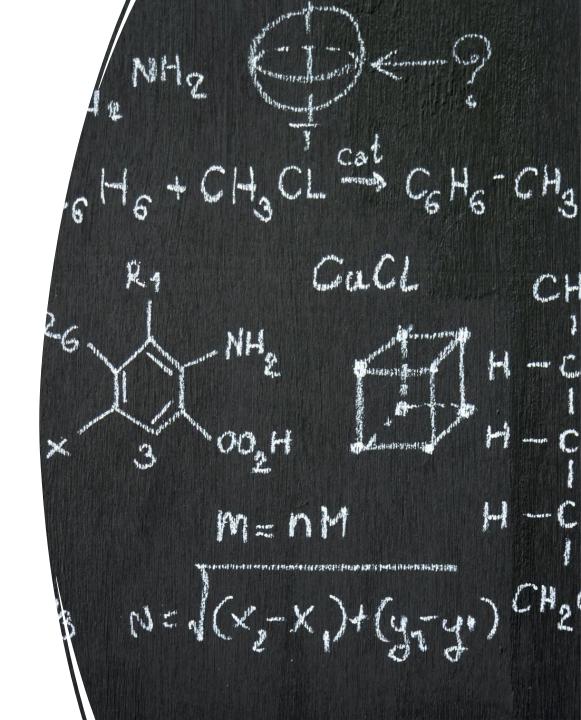
# Le désistement selon trois angles différents

- 1) Ontogénique: « *Le temps fait bien les choses* » (Gottfredson and Hirschi, 1990)
- •Problème identifié par Maruna (1998)
- •2) Structurelle: « *Ça prend un village pour élever un enfant* » (Laub et Sampson, 1993; Farrall, 2002; Barry, 2006)
- •Problèmes identifiés par Thornberry (1997), Hunter (1995) et Bracken, Dean et Morissette (2009)
- •3) Individualiste: « *Quand on veut, on peut* » (Cusson et Pinsonneault, 1986; Shover; 1996; Maruna, 1998; Giordano et coll., 2002)
- •Problèmes identifiés par Tunnel (1992) et Jacobs et Wright (1999)

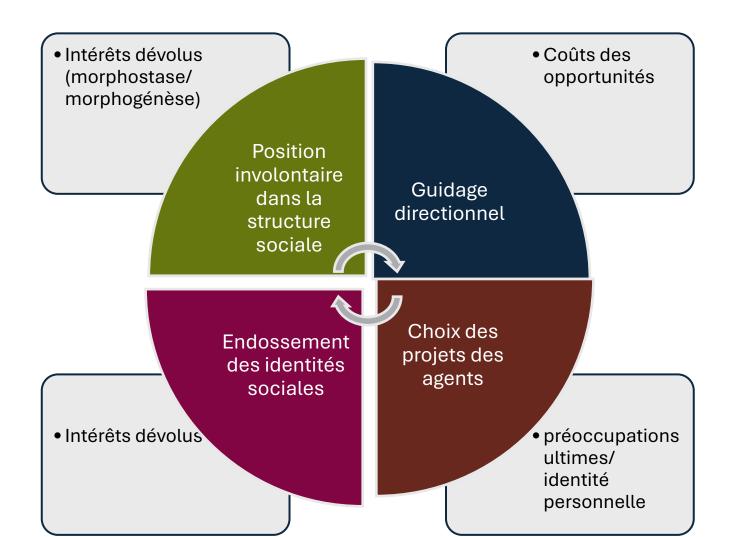


# Principal constat

- There is no way to disentagle the role of subjective vs. objective conditions as a cause of desistance (Laub et Sampson, 2001: 41)
- It is increasingly recognized that the process of desistance does not result solely from a change in societal forces or a resolution of an individual to change. Both of these factors are necessarily implicated in change. Despite this understanding, many downplay or overestimate the power of social environment or of the agent in question (Vaughan, 2007: 390)



# Comprendre le monde en deux minutes et trois secondes



# Méthodologie

#### Population (N=4 452)

• Hommes soumis à un sursis d'au moins un an entre 2001 et 2009 et qui n'ont pas récidivé depuis

#### Échantillon (n=29)

- Constitué selon la technique de contraste/saturation (Pires, 1997)
- Appuyé par la recherche de cas déviants/négatifs (Patton, 1990)

Entrevues d'une durée moyenne de 90 minutes

# Participants (n=29)

- CONTRASTE/
- STATURATION

Nature du délit commis	Nombre de répondants (%)
Contre la personne	9 (32,1%)
Contre les biens	8 (28,6%)
De nature sexuelle	6 (21,4%)
Relié aux drogues	3 (10,7%)
Relié aux gangs	2 (7,1%)

# Participants (n=29)

- CONTRASTE/
- STATURATION

18-35 ANS	13 (44,8%)	35-70 ANS	16 (55,2%)
En couple	10	Vivant seul	19
	(34,5%)	(séparé)	(65,5%)
Père	14 (48,2%)	Sans enfant	15 (51,8%)
Sans emploi	11 (38%)	À l'emploi	18 (62%)
Antécédents	12	Première	17
judiciaires	(41,3%)	condamnation	(57,7%)
Sursis de 12	19	Sursis de 24	10
à 23 mois	(65,5%)	mois et plus	(34,5%)

### Participants / Durée d'abstention

Durée d'abstention	Nombre de répondants (%)
2 et 3 ans sans récidive	6 (20,7%)
4 et 5 ans sans récidive	10 (34,4%)
6 et 7 ans sans récidive	10 (34,4%)
8 ans sans récidive	3 (10,5%)

# **Trois processus distincts**

- Le converti,
- Le repentant et
- Le rescapé



## Converti (n=11)\*

Placement défavorable dans la structure sociale + Endossement de l'identité sociale de contrevenant

L'assignation à domicile= recul p/r à l'identité de contrevenant + grappin à changement (emploi/études)

Reconstruction des relations institutionnelles + Accès au capital social (intérêts dévolus)

Personnification de la nouvelle identité sociale + Comparaison des deux identités (\* 2 cas négatifs)

Transformation de l'identité personnelle + Abandon de l'identité de contrevenant

## Repentant (n=11)\*

Placement favorable dans la structure sociale + fracture de l'identité (Archer, 2002)

L'identité sociale de contrevenant est accolée lors de l'arrestation

Grappin à changement (thérapie psychosociale, agent de probation)

Réparation de la fracture identitaire + réinvestissement des identités sociales (\* 3 cas négatifs)

« SAME, SAME BUT DIFFERENT »

### Rescapé (n=7)\*

Placement involontaire défavorable dans la structure sociale + « dériveurs » (Archer, 2002)

Grappins à changement (thérapie psychosociale)

Personnification d'au moins une identité sociale satisfaisante (\*1 cas négatif)

|Construction et consolidation de l'identité personnelle (\*1 cas négatif)

Appartenir: Une nouvelle réalité

Il faut être deux pour danser le tango



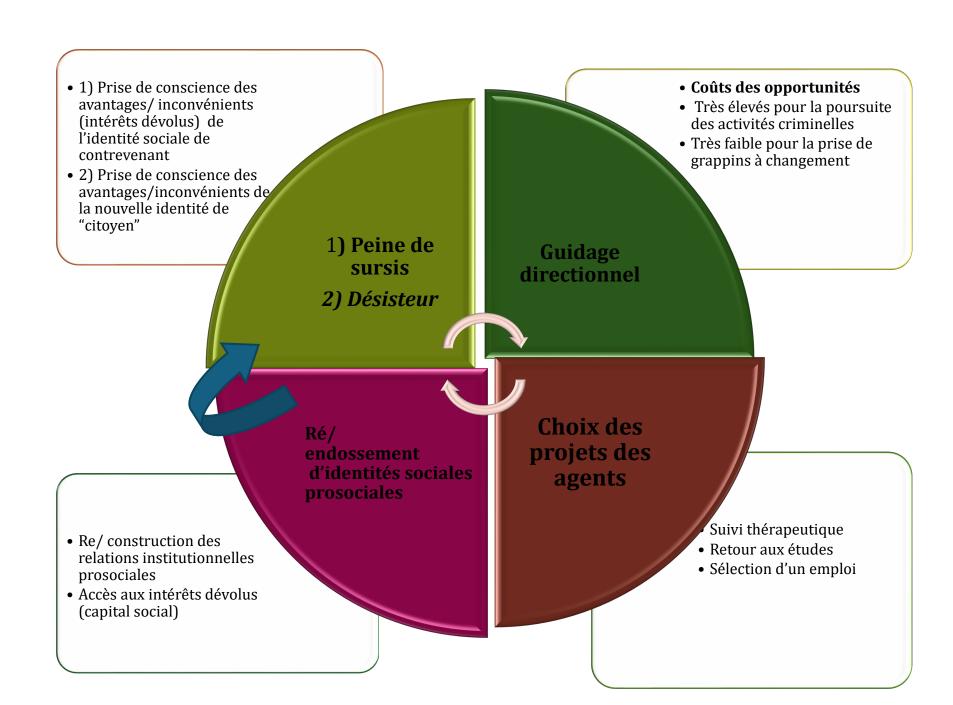
# Les chemins qui mènent à Rome

#### **CONVERTIS et RESCAPÉS**

- initié par la prise d'un grappin à changement (ouverture sociale)
- 2) réévaluation réflexive des priorités constitutives de l'identité personnelle
- 3) (ré)investissement d'identités sociales non-contrevenantes

#### **REPENTANT**

- 1) initié par l'individu
- 2) ouverture de la structure qui lui permet de « reprendre sa vie »



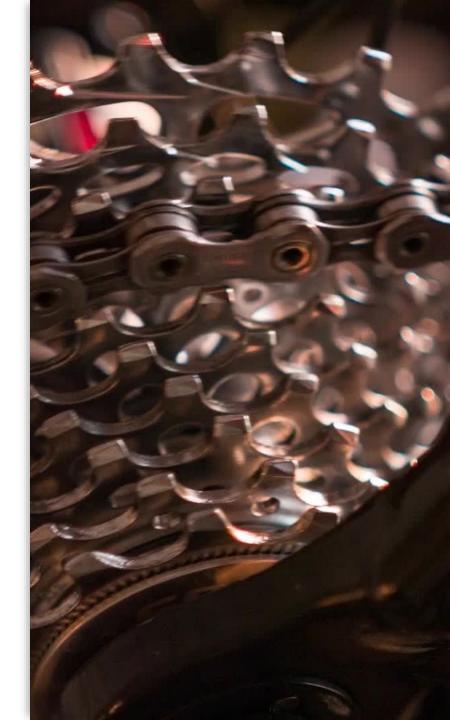
### Les convertis

- Prévoir une assignation à domicile pendant la durée du sursis, mais avec possibilité de retrait de la part des agents de probation: permet un recul et provoque une rupture des liens institutionnels avec les pairs contrevenants et signifie le « pouvoir » des agents de probation
- Éviter l'extension du contrôle pénal par le biais des manquements. Ne signaler que ceux qui sont en lien avec une récidive réelle. Sinon, risque accru de retour vers la criminalité.
- Rappeler les ressources qui permettent de s'abstenir de l'assignation à domicile à la demande des convertis: permet de saisir les grappins à changement et instaure, une fois de plus, le « pouvoir » des agents de probation
- Offrir des suivis de relance (durée approximative de 4 ans) sur une base volontaire: de nombreux convertis ont mentionné avoir voulu poursuivre cette collaboration au-delà de leur sentence.



## Les repentants

- Ajouter l'obligation de suivre un traitement dès l'entrée en vigueur de la peine. C'est à ce moment qu'ils sont les plus souffrants, donc les plus motivés à changer
- Restreindre l'utilisation de l'assignation à domicile: frein à leur processus de désistement du crime, car nuit à la reconsolidation des liens institutionnels (conjointe, enfant, employeur, etc.)
- Éviter de confier le suivi des repentants à plus d'un agent de probation : le suivi thérapeutique offert par les agents est essentiel au désistement des repentants.
- Prévoir une relance quelques mois après le sursis pour faire le point sur le cheminement (prendre exemple sur les AA's): renforcement du processus de désistement qui évite les fractures subséquentes de l'identité personnelle.



# Les rescapés

- Ajouter l'obligation de suivre un traitement dès l'entrée en vigueur de la peine. C'est uniquement par le biais de ce suivi que le rescapé peut être « sauvés » du naufrage: penser à l'offrir aussi aux rescapés qui n'ont pas commis un délit de nature sexuel.
- Limiter l'usage de l'assignation à domicile: risque de récidive très bas et entrave au processus de désistement du crime.
- Les agents de suivis (idéalement communautaires) devraient travailler en étroite collaboration avec les agents thérapeutiques: besoins très grands et nécessité d'établir des priorités concordantes (PSI).
- Encourager les rescapés vers des voies alternatives: bénévolat, activités sociales ou artistiques qui sont offertes dans la communauté. Nécessiter de trouver au moins une identité sociale satisfaisante.



### **Discussion**

- Cette étude permet d'intégrer les connaissances disponibles à ce jour sur le désistement du crime en dégageant trois processus distincts;
- Les répondants qui avaient fait l'expérience de <u>l'emprisonnement</u> confirment ses effets de consolidation de <u>l'identité</u> de contrevenant (révolte, réseautage et prisonniarisation);
- À l'inverse, la peine de sursis permet de prendre un recul par rapport à cette identité sociale/personnelle et de saisir des grappins à changement (emploi/études/thérapie psychosociale) qui en facilitent l'abandon;
- Les agents de probation facilitent le désistement du crime lorsqu'ils délimitent clairement leurs attentes et exercent, au besoin, leur contrôle. Ils n'essaient pas de résoudre les problèmes des sursitaires « à leur place », mais les assistent à les résoudre.
- Tous les répondants ont mentionné l'importance de ne pas être « traité comme un numéro ». Ils réitèrent, une fois encore, l'importance de l'alliance thérapeutique dans leur processus de changement.

## Pour plus d'infos

Revue de psychoéducation Volume 45, numéro 2, 2016, 371-404

Quand « criminel un jour » ne rime pas avec « criminel toujours » : le désistement du crime de contrevenants québécois1

When 'once a criminal' does not mean 'always a criminal': Desistance process of Quebecer's offenders

I. F.-Dufour<sup>1</sup> R. Brassard<sup>2</sup> J. Martel<sup>2</sup>

- Pavillon des Sciences de l'éducation, Université Laval
- École de service social. Université Laval

#### Résumé

L'étude des carrières criminelles a permis, jusqu'à présent, d'identifier les mécanismes qui conduisent un individu à commettre des crimes. Or s'il est connu que la grande majorité des contrevenants cessent un jour leurs activités criminelles (en référence à la courbe de la criminalité), ce n'est qu'au cours des dernières années que les chercheurs se sont intéressés à la dernière phase de ces carrières criminelles : soit le moment où elles se terminent. Si l'on connait un peu mieux comment les incarcérés et les probationnaires se désistent du crime, aucune étude portant sur le désistement du crime des sursitaires n'a pu être répertoriée. En outre, on retrouve dans la littérature trois principales théorisations du processus de désistement, mais aucune ne fait consensus. À partir des limites inhérentes aux théories existantes, cet article propose un nouvel angle conceptuel permettant d'appréhender le désistement du crime. Par la suite, il s'agit d'illustrer de quelle manière la confrontation de ce nouveau cadre conceptuel aux données qualitatives recueillies auprès de 29 sursitaires québécois permet de mettre en exerque trois processus distincts (le converti, le repentant et le rescapé) qui conduisent à l'arrêt des comportements criminels.

Mots-clés: désistement du crime, emprisonnement avec sursis, changements identitaires, réalisme critique.

## Études 2 et 3

Le désistement assisté : point de vue des jeunes sur ce qui facilite (ou pas) leurs processus

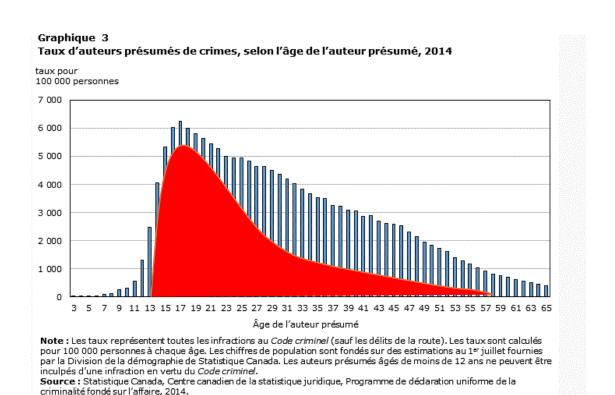


## Que savons-nous de la délinquance des jeunes ?

- On sait d'abord qu'une proportion très restreinte d'adolescents (5 à 10 % selon les études) sont responsables de la majorité des délits violents commis par les adolescents (50 à 62 % selon les études) – Snyder et Sickmund, 1999;
- On sait aussi que la majorité des adolescents qui commettent des délits vont se désister du crime (cesser de commettre des délits et ne plus se considérer un délinquant) lors des premières années du passage à la vie adulte;
- C'est donc une infime proportion d'individus qui poursuivront leur « carrière criminelle » après avoir atteint la trentaine;
- Si cela peut sembler encourageant (pourquoi ne pas juste attendre qu'ils maturent?), il faut savoir que chaque individu qui persiste coûte environ 1,3 à 1,5 millions de dollars de dommages par tranche de dix ans -Snyder et Sickmund, 1999.

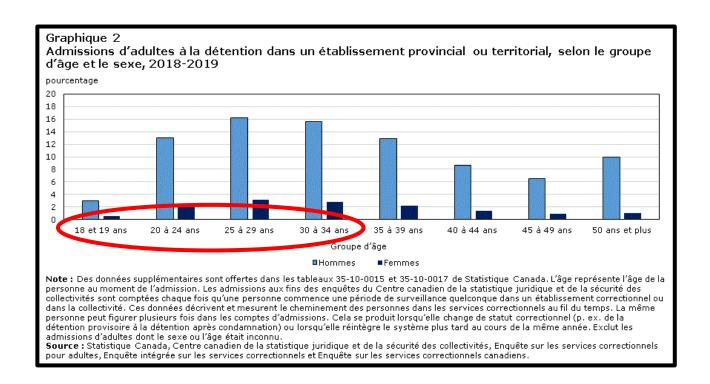


# L'allongement de la période adolescentaire semble aussi poser problème



Même si l'on reconnait que le passage à la vie adulte se produit plus tardivement, l'âge légal, lui, n'a pas changé...

Environ 50 % des détenus au Canada sont des jeunes adultes



### Et nos jeunes adultes...

Variables sociodémographiques	Nombre de dossiers retenus	Nouveau contact avec les SCQ (avec ou sans condamnation) <sup>12</sup>	Taux de récidive/reprise		
			Nouvelle condamnation	Nouvelle incarcération	Condamnation à une peine d'incarcération de 2 ans et plus
Ensemble des libérés	100 % (8 960)	60 % (5 415)	54 % (4 808)	42 % (3 755)	2 % (202)
Sexe					
Femmes	10 % (872)	59 % (518)	53 % (465)	39 % (338)	1 % (5)
Hommes	90 % (8 088)	61 % (4 897)	54 % (4 343)	42 % (3 417)	2 % (197)
Âge à l'admission					
18-24	19 % (1 720)	73.0/ (1.201)	05 (1.125)	50 % (857)	3 % (51)
25-34	27 % (2 439)	64 % (1 561)	56 % (1 368)	44 % (1 071)	2 % (51)
35-44	26 % (2 358)	61 % (1 447)	55 % (1 290)	43 % (1 009)	2 % (46)
45 et +	27 % (2 443)	4/70(-11)	(1 025)	33 % (818)	2 % (54)
Origine				0.000	
Allochtone	94 % (8 436)	60 % (5 036)	53 % (4 455)	41 % (3 487)	2 % (192)
Autochtone <sup>13</sup>	6 % (524)	72 % (379)	67 % (353)	51 % (268)	2 % (10)

• Lalande, P., P. Dolmaire et R. Lévesque (2018). La récidive/reprise de la clientèle confiée aux Services correctionnels du Québec, cohortes 2010-2011. Québec : Direction générale adjointe aux programmes, au conseil et à l'administration, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique du Québec, 112 p.



## Qu'avons-nous appris?

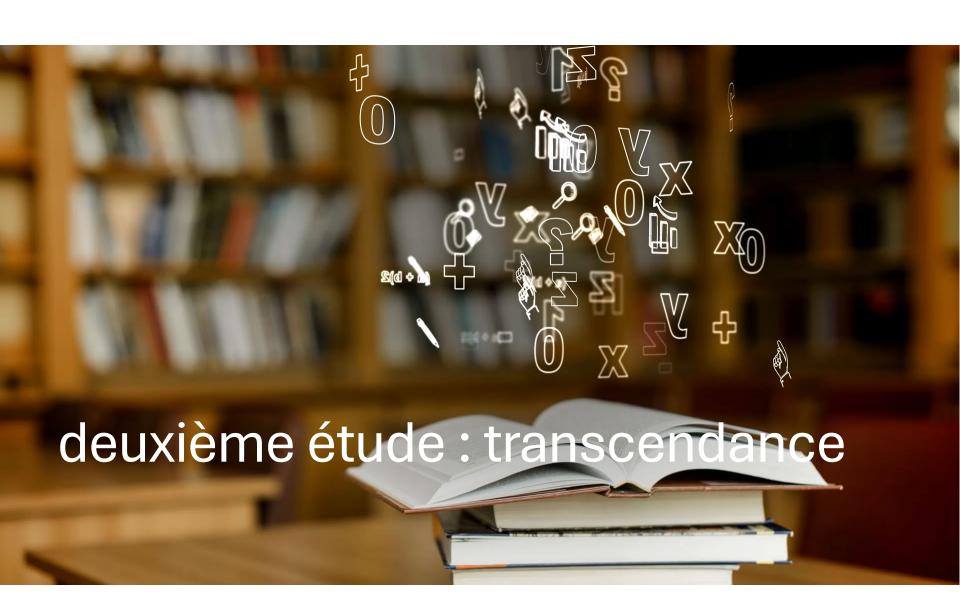
#### Les jeunes qui sont sentenciés d'une ODP se polarisent en deux groupes :

-ceux qui commettent des délits à caractère sexuel (uniquement) présentent, plus souvent, des troubles intériorisés (dépression, anxiété) et proviennent aussi de familles plus soutenantes. En général, le pronostic est très bon;

-les autres (vol, drogues, violence) ont plus souvent des troubles extériorisés (trouble des conduites, troubles d'opposition) et proviennent de familles à faible soutien social (peu de liens entre les membres, parents décédés ou incarcérés, placement en bas âge, multiples familles d'accueil).

#### Sauf exceptions

- -les jeunes qui ont commis des délits à caractère sexuel vont profiter de l'aide reçue pour « saisir cette dernière chance »;
- -chez les autres, il semble la qualité du suivi soit un facteur très important de réussite



### LA TRAME NARRATIVE DES JEUNES

- Des jeunes adultes qui ont fait l'expérience de la judiciarisation (8 femmes (moyenne de 28 ans) et 20 hommes (moyenne de 24 ans) ont raconté leur vie comme s'il s'agissait d'un livre en indiquant les moments les plus difficiles, les plus positifs, les points tournants dans leur trajectoire, leur vision de l'avenir et le cas échéant des moments où ils ont vécu une épiphanie (McAdams, 1993);
- Leurs propos permettent de comprendre pourquoi certains ne peuvent ou ne veulent pas se désister, comment certains y parviennent, mais surtout comment se vit la transition entre la délinquance et le désistement du crime.

# Ceux qui n'y parviennent pas

- 3 jeunes femmes et 4 jeunes hommes ont des récits de vie teintés de violences subies au sein de leur famille et, ensuite, dans leurs relations amoureuses;
- Leurs récits de vie sont incohérents, semés d'anachronismes, de contradictions. C'est comme si plusieurs vies étaient vécues en parallèle. Ils sont aux prises avec des troubles mentaux qui les empêchent de voir comment ils pourraient vivre autrement :
- G41: « J'ai peur d'être agressif, même si je ne le veux pas. J'ai des bulles qui pètent dans le cerveau genre. Ça j'en ai gros. J'ai gros de pilules prescrites. J'ai commencé à entendre des voix dans ma tête. C'est bizarre. Ils me donnent des médicaments, pis c'est ça... »;
- F36: « Moi je suis rendue agressive, impulsive, le trouble de personnalité extrême. Je ne sais pas qui je suis. Je ne sais même pas c'est quoi prendre soin de moi. Même les psychologues ne me rappellent pas, parce que je suis trop agressive ».

Ceux qui ne perçoivent pas ce que cela leur apporterait

- Pour 5 jeunes hommes, la criminalité est devenue une échappatoire, une forme de reconnaissance, un rôle social, un revenu;
- Leur identité de contrevenant est pleinement assumée et ils ne comprennent pas la réaction sociale: G36: « Mon petit gars, la mère essaie de m'enlever mes droits d'accès. Mais ça ne marchera pas, parce que j'ai jamais violenté une femme, j'ai jamais battu un enfant. Elle dit: « il fait des délits ». Ben oui! Je fais des délits, mais je reviens à la maison le soir! »;
- Pour eux, même l'expérience de l'incarcération est redéfinie de manière positive: « Je suis habitué de l'autre bord, en cage. Hier matin, je pensais combien je suis bien en cage. Le silence, la paix, pas tout le monde qui parle »;
- Dans une telle logique, il est peu probable que les sanctions les mènent vers le désistement.

## Ceux qui y sont parvenus

- Pour 3 femmes et 3 hommes : la criminalité est loin derrière;
- Pour plusieurs, c'est la peur de mourir (surdose, suicide, homicide) qui les amène à changer de vie.
   Pour eux, c'est la voie de la rescolarisation qui devient la planche de salut vers un avenir meilleur (plusieurs se dirigent vers la relation d'aide);
- Pour d'autres, ce sont vraiment les expériences avec d'autres personnes détenues par le biais de l'art thérapie ou encore par la formation professionnelle offerte pendant les incarcérations qu'ils trouveront un sens à leur vie : G43: « Je suis allé chercher tous les préalables pour faire mon cours de métier. J'ai aussi fait une thérapie. Ça m'a aussi rapproché de ma mère qui venait me voir à chaque semaine (en prison). Ma blonde m'a suivi ici (nom d'une autre ville). On a un appartement pas loin d'ici. J'ai abandonné mon cercle d'amis. Je vais m'en faire un autre... ».

## Ceux qui essaient

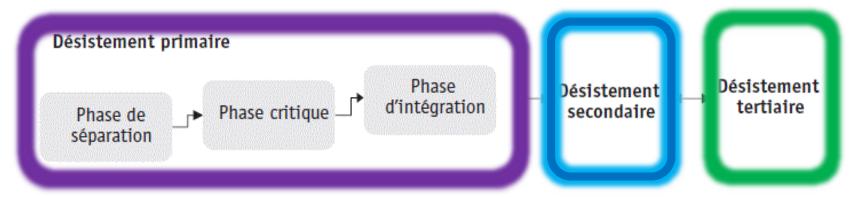
- 2 femmes et 8 hommes se situaient dans cet entredeux lors du partage de leur récit de vie;
- Pour eux, il est très difficile d'utiliser les ressources d'aide qui leur sont offertes : G42 :
   « C'est difficile, car ça veut dire refaire confiance au gouvernement, comme les services sociaux pis tout ça. Tu sais, j'ai beaucoup de difficulté avec l'autorité. Il faut donc que je commence à refaire confiance à l'autorité. Que c'est pas eux les méchants. C'est moi qui ai décidé de devenir un bandit »;
- En plus d'une crainte envers les « autres », pendant cette étape critique, les jeunes doivent parvenir à se défaire de leur identité de contrevenant : G38 : « Quand j'étais dans ma cage, j'ai pris conscience que toute ma vie, je me suis dit que je n'allais pas être comme mon père. Mais en fait, je suis pareil que lui, même pire. Ça, m'a fait vraiment de la peine, parce que mon père je l'ai vu comme un sale toute ma vie ».

## Ceux qui essaient

- Les désisteurs en devenir, réalisent néanmoins qu'ils doivent se départir de leur identité négative pour pouvoir poursuivre leur processus de désistement : « Je commence à me plier aux valeurs de la société, et je dois oublier... »;
- Or, le chemin pour y parvenir leur échappe : G42 :
   « J'essaie de me refaire un but, me faire un bel
   avenir plus tard. Faque c'est ça mon but: me bâtir
   un avenir! » ou comme mentionne : F47 : « Je veux
   une vie stable, pis rangée avec mon chum, pis des
   amis normaux! Une vie qui a de l'allure, mais
   qu'est-ce que c'est être normal? J'ai comme le
   projet de retourner dans la société, mais j'ai
   encore de la misère avec ça »;
- Or, le fait d'être entre les deux est intolérable pour la plupart d'entre eux : G34 : « Si j'avais pas eu ça dans ma vie, j'aurais eu, j'aurais probablement fini mon secondaire cinq. J'aurais une belle job. Là rien pantoute! Je veux prouver que je ne suis pas un trou de cul, que je suis capable de faire des choses. Je n'ai pas toujours été un mauvais gars. Mais c'est dur ».

Ces propos confirment que le désistement n'est pas facile, surtout quand le processus de changement identitaire n'est pas complété

FIGURE 1
Le processus de désistement du crime



Modèle de Healy (2012), traduit par Villeneuve, F-Dufour et Turcotte (2020).

## Et c'est pour cela que chez certains jeunes l'approche RBR ne fonctionne pas

- Pour soutenir le désistement, il faut aider la personne à changer d'identité;
- Chaque fois qu'on lui prescrit un traitement pour la « gestion de sa colère »; on lui rappelle qu'il est colérique. La personne en vient à intégrer cet aspect à son identité;
- En plus, plusieurs personnes ne vont être exposés qu'aux renforcements négatifs de cette approche;
- Ils vont devenir de plus en plus agressifs;
- Ils vont être contrôlés davantage;
- Et être encore plus agressifs...

BREF: ON RISQUE DE CRÉER UN ENGRENAGE DANS LEQUEL LA PERSONNE RESTE PRISE (« c'est toi qui me met dans marde »)

## Pour plus d'infos

Document généré le 22 fév. 2022 08:40

#### Nouvelles pratiques sociales



#### Les récits de vie des jeunes adultes qui ont commis des délits

Entre persistance et désistement du crime

Isabelle F.-Dufour, Brenda Aucoin, Julie Marcotte et Marie-Christine Fortin

L'approche biographique et l'approche narrative : contributions à l'intervention sociale

Volume 32, numéro 2, automne 2021

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1085519ar

DOI: https://doi.org/10.7202/1085519ar

#### Aller au sommaire du numéro

#### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

#### ISSN

0843-4468 (imprimé) 1703-9312 (numérique)

#### Découvrir la revue

#### Citer cet article

F.-Dufour, I., Aucoin, B., Marcotte, J. & Fortin, M.-C. (2021). Les récits de vie des jeunes adultes qui ont commis des délits: entre persistance et désistement du crime. Nouvelles pratiques sociales, 32(2), 194–213. https://doi.org/10.7202/1085519ar

#### Résumé de l'article

L'étude du désistement du crime (l'abandon des comportements criminels et l'endossement de l'identité de citoyen.ne respectueux.se des lois) fait appel aux études qualitatives pour identifier les changements narratifs qui accompagnent ce changement identitaire. Plus spécifiquement, le récit de vie développé par McAdams (1993) a été utilisé dans une étude phare du désistement qui a permis de saisir les nuances dans les discours narratifs des personnes judiciarisées qui permettent de distinguer les personnes qui persistent de celles qui se désistent (Maruna, 2001). Or, si cette étude est considérée comme étant la pierre angulaire de la (ré)émergence de la criminologie narrative de l'identité, peu d'études ont tenté de la répliquer et, à notre connaissance, aucune étude réalisée avec cet outil de collecte de récit de vie n'a été faite au Canada, au Québec ou même dans la francophonie. Le présent article illustre les récits de 28 jeunes adultes colligés avec l'outil créé par McAdams (1993) et utilisé dans l'étude phare de Maruna (2001) afin de mettre en évidence le rôle des changements narratifs dans les processus de désistement.

+

+ •

## Étude 4 2018...

+

0

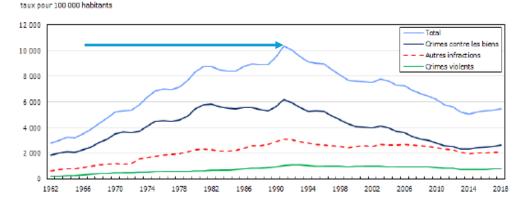
## Les jeunes adultes dans les établissements carcéraux canadiens

- Les hommes constituent 93% des personnes incarcérées au niveau fédéral et 85% dans les provinces-territoires (Malakieh, 2020);
- Les hommes âgés de 20 à 39 ans sont SURREPRÉSENTÉS, car ils comptent pour les deux tiers des incarcérés fédéraux (61%) et plus de la moitié des incarcérés provinciaux (58%) alors qu'ils représentent 17% des personnes adultes au Canada;
- Les femmes âgées de 20 à 39 ans, pour leur part, sont SOUS REPRÉSENTÉES, car elles ne représentent que 5% des incarcérées fédérales et 11% des incarcérées provinciales (elles comptent aussi pour 17% de la population adulte).

## La criminalité au Québec

- Au Québec, le taux global de la criminalité a connu une diminution de 32% au cours des dix dernières années pour se situer à environ 3 000 par 100 000 habitants;
- Si l'on compare au point culminant atteint dans les années 1992-1993 où il atteignait environ 10 000 par 100 000 habitants : c'est une baisse de 70%

Graphique 6 Taux de crimes déclarés par la police, Canada, 1962 à 2018



## La criminalité au Québec

L'indice de gravité des délits a également chuté de 32% au cours des dix dernières années

#### 1.3 L'Indice de gravité de la criminalité est moins élevé qu'il y a dix ans

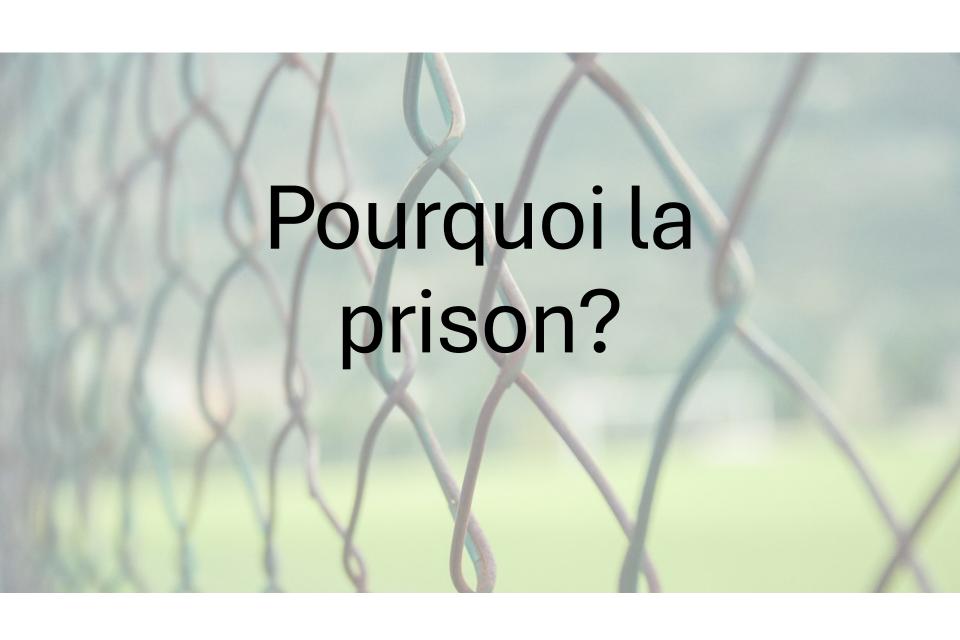
Tout comme le taux de criminalité au Québec, l'IGC® a diminué graduellement dans la première moitié de la décennie pour se stabiliser par la suite. Alors que l'IGC diminuait en moyenne de 6,6 % par année avant 2015, la variation annuelle moyenne de l'IGC était de -1,2 % par la suite. Depuis 2010, l'IGC a globalement diminué de 32,4 %, mais la diminution est de seulement 4,6 % depuis 2015 (graphique 3).

Graphique 3 Évolution de l'Indice de gravité de la criminalité, Québec, 2010 à 2019P



a : données actualisées p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2



### Principes fondamentaux

On peut recourir à l'incarcération pour:

- 1- Punir (rétribution): « œil pour œil dent pour dent »;
- 2- Contenir (incapacitation): le fait d'être emprisonné « empêche » de faire des délits;
- 3- Décourager (dissuasion): ne pas vouloir y retourner;
- 4- Rétablir (réhabiliter): corriger les problèmes de la personne pour la rendre plus apte à fonctionner en société.

### Dissuasion

- Repose sur l'idée que les personnes qui commettent des délits font le calcul des gains et bénéfices et qu'elles vont éviter à tout prix de (re)commettre un délit qui est passible d'une incarcération. Intuitivement : ça semble logique, mais ça ne tient pas la route
- Si ça dissuadait les gens, on n'aurait pas de taux de réincarcération se situant entre 70% à 90% dans les trois années qui suivent la libération (selon les études);
- Si ça dissuadait les gens, les personnes qui y seraient traumatisées (victimisées et menacées) n'y retourneraient pas. Or, leur risque de récidive est plus élevé que les autres détenus (Piertrich et coll., 2021);
- Si ça dissuadait les gens, on verrait des taux de criminalité beaucoup moins élevés dans les pays qui recourent plus à l'incarcération que dans ceux qui y recourent moins. Or, il n'en est rien (ex. États-Unis).

### En fait...

- Une étude récente, basée sur 116 études distinctes portant sur 4,5 millions de personnes détenues dans 15 pays différents montre que :
- « La prison a un effet nul sur la récidive peu importe avec laquelle des sanctions communautaires on la compare. L'âge, le genre, le type délit, la durée de l'incarcération ou le type de mesure de la récidive utilisée n'ont aucun effet. Il ne semble pas y avoir un groupe de personnes contrevenantes qui soit plus sensible à l'effet dissuasif de la prison (Petrich et coll., 2021:1).



### Le sous échantillon à l'étude

- 38 jeunes adultes ayant fait l'expérience de l'incarcération provinciale (17 hommes, 10 femmes, 1 personne non binaire, moyenne 28 ans)- certain.es ont aussi été incarcéré.es au Fédéral;
- Principale source de revenu est l'aide sociale (13,34%); un emploi à temps plein (10,26%) et les autres dépendent de l'aide familiale, de prêts et bourses, ou de la quête (18,30%);
- Les types de délits commis varient: 6 ont été incarcérés pour un délit à caractère sexuel (16%); 49 pour des délits acquisitifs (100%); 34 pour des délits contre la personne (89%); 37 pour des délits liés au drogues (97%); 10 pour conduite avec les capacités affaiblies (26%); 2 pour gangstérisme (5%) et 18 pour manquement à une condition (47%)\*;
- Ces jeunes adultes ont été incarcéré.es entre quelques jours et 183 mois, pour une moyenne de 28 mois;
- Ils ont été détenu.es entre une et 13 fois, pour une moyenne de 2,11 fois.

<sup>\*:</sup>dépasse 100% car les jeunes adultes peuvent avoir commis plusieurs délits en même temps qui ont conduit à leur incarcération



### Accessibilité selon la classification

« Au centre de détention [nom], tu as comme 3 blocs. Tu as le C, tu as le D, puis tu as le E. Le C, c'est pour ceux qui vont à l'école, ceux qui travaillent... Le D, c'est le médium. Puis le E, c'est le monde tannant. Dans le D, tu n'as pas accès à rien. Tu ne peux pas faire de programmes. Tu ne peux pas aller à l'école, tu ne peux pas travailler, tu peux juste faire ton temps. Dans le E, aussi tu n'as pas droit de rien faire. Tu as une heure d'accès au gymnase trois fois par jour. Sinon tu es dans ta wing, tu as deux heures et demie de sortie de cours, une heure le matin et une heure et demie, l'après-midi. » (Fabrice, 22 ans)

### Accessibilité et transferts

« C'est dommage parce que j'ai fait huit mois, mais j'ai été transféré souvent, parce que justement, les surpops. Puis là, ils t'envoient là, pis là. Alors F\*ck you, quand je vais sortir à mon 2/3, mais je vais recontinuer à vendre de la drogue! » (Félix, 25 ans).

## Accessibilité et urgence de la situation

« Tsé, c'est rendu que pour parler à quelqu'un, il faut que tu sois suicidaire. Ils vont te poser les questions suivantes : 'Es-tu suicidaire'? Non. 'As-tu des idées noires?' Non. 'Ah ben si tu n'as pas d'idées noires, tu es correct. Retourne en cellule'. Puis si tu dis que tu es suicidaire, ils t'envoient dans le capitonné. Faque tu as pas plus d'aide, tu n'as pas plus de soutien, mais dans une cellule capitonnée. À poils. Filmé 24 sur 24. Puis ils nous disent on veut prioriser la réinsertion sociale. Regarde... F\*ck off! » (Benoît, 21 ans)

## Accessibilité de l'agent pivot

« Il faut toujours que ça aille mal pour qu'il te rencontre plus vite. Tsé un moment donné, j'aimerais ça qu'il me rencontre quand ça va bien aussi. Pas juste quand ça va mal et qu'il vienne me dire 'Ah tu es dans le trou là? Tu veux te faire gazer?' Tu vas devenir violent avec les agents? Moi je suis comme 'Eille, y a pas juste moi! Viens me voir quand ça va bien, tu vas peut-être comprendre?' » (Raymond, 32 ans).



#### Instrumentalisation contre rémunération

« Tsé moi, j'essayais de prendre ça au sérieux. Tsé tu en as beaucoup de gars, qu'aux autres en cellule, ils parlent juste de leur prochain coup pis tout. Tsé y s'en foutent, eux autres là. Faque, ils vont aller là... Tant qu'à être en dedans pis d'avoir rien à faire, ils y vont pour le 5 piastres. Tu ne peux pas nécessairement t'ouvrir autant que tu voudrais. Tsé tu vas te faire rire de toi ou te faire écœurer. Ils y vont juste pour déconner » (Adrien, 31 ans).

## Instrumentalisation contre des avantages judiciaires ou pénaux

« Ils te disent [intervenants carcéraux] 'il faut que tu travailles, puis ceci, puis cela. Il faut que tu fasses tous ces trucs-là parce que c'est dans ton plan d'action'. Tu comprends? Pour sortir aux deux tiers » (Raymond, 32 ans).

« Le monde utilise ces programmes-là pour des cartes à se mettre dans leur poche pour s'ils ont à passer en cour. Tsé le gars est en attente de procès pour une claque sur la gueule, ben il fait 3-4 programmes de violence, puis il a déjà fait quatre mois. Quatre mois qui comptent pour six. Il fait des programmes en plus, bon ben il met les cartes de son bord pour sortir » (Francis, 23 ans)

## Instrumentalisation pour passer le temps et pour passer moins de temps en prison

- « C'était plus un passe-temps pour moi » (Charles, 32 ans);
- « Moi, j'aimais ça pis c'était surtout pour me faire sortir du secteur. Parce que la matière pour être ben honnête avec toi, je ne m'en rappelle pas trop de la matière que j'ai vue en prison » (Francis, 23 ans).
- « La prison ça devient dull en est\*. Parce que si je fais toutes les thérapies que j'ai faites pour le nombre de fois que je serais en prison, d'après moi je ne serais même pas encore sorti aujourd'hui » (Raphaël, 26 ans).



#### Ne pas en avoir besoin parce qu'on s'habitue à la prison

« Plus tu commets des délits, plus tu te sens chaud [se sentir dangereux et courageux]. C'est drôle à dire, triste à dire en même temps. Vous pouvez aimer être malheureux, vous comprenez? Vous pouvez vous rendre addict à trouver cette vie normale. Parce que le système qui vous fait ressortir, vous le voyez normal. Il y a beaucoup de gens qui sont en prison, et que je connais personnellement, ils vivent mieux en prison qu'à l'extérieur vous comprenez? Donc, je pense que j'ai commencé à y prendre goût, j'ai commencé à trouver ça normal. De rentrer de prison, de sortir, puis de ré-entrer en prison. Je ne peux pas compter les fois où je suis entré en prison. Dans un an, je peux être rentré au moins 5-6-7 fois en prison... » (Émile, 24 ans).

#### Parce qu'on s'y sent chez soi ou qu'on 's'amuse' avec les autres détenus

« Je suis rentré in and out jusqu'en 2014 (de 21 à 28 ans). [Intervieweur : quand tu dis in and out, tu parles du centre de détention -nom?]. Oui, c'est **ma** prison. Puis j'ai grandi pas loin en plus (Léonard, 32 ans)

« C'était l'enfer la prison, mais il y a eu des moments aussi où j'ai eu du fun. Quand on sort 20 litres de broue [alcool artisanal créé en prison] puis qu'on se saoule la gueule ben raide, cr\* de ta\*, c'était le fun! Tsé c'est l'fun, mais tu ne peux pas parler de ça tsé... Tsé tu ne peux pas » (Francis, 23 ans).

## Faire des interventions, mais maintenir ses activités illégales

« J'ai continué à faire des programmes, pareil, pour moi personnellement. **Même si j'étais impliqué dans les affaires** [de paris illégaux et de production d'alcool], **tsé je les faisais pareil. Je me disais, la journée où je vais sortir, je vais** l'appliquer » (Charles, 32 ans)

#### En tirer profit, une expérience genrée?

« Tsé j'ai gardé toutes mes notes, mes cartables... Tsé, il y avait beaucoup de choses que je savais déjà, mais en même temps, je pense que ce qui était le plus aidant, c'était d'avoir le point de vue des autres [...]. On a toutes des parcours différents, autant qu'il y avait de femmes » (Aline, 34 ans).

« Elle m'a beaucoup aidée [son agente de programme] dans mes relations, mes relations d'amour. Puis elle me donnait autant des solutions, quoi faire ou comment réagir puis... ce n'était pas... Tsé elle ne me jugeait pas non plus, mais juste elle essayait de m'améliorer c'est tout. Pis elle faisait ça avec toutes les femmes » (Claudine, 24 ans).

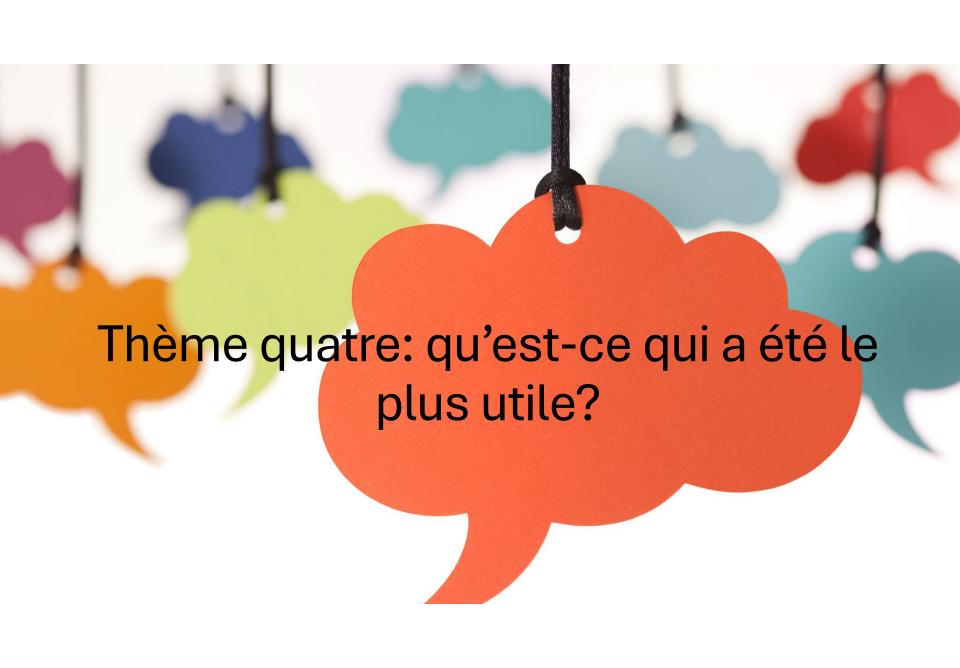
#### Chez les hommes...

« Les délits sont abordés, puis la consommation, puis la violence. Mais tsé c'est dur, parce qu'en prison, tout le monde ont leur image. Puis tsé, parler des affaires qu'ils ont faites devant le monde, ce n'est pas trop leur style. C'est dur de parler de son vécu, de la misère. C'est dur parce qu'ils font confiance à personne et ils ne laisseront pas l'autre personne se faire un jugement dans sa tête. [...] Si c'était des rencontres individuelles, ce serait plus facile de parler de la drogue, de la violence que tu as vécue quand tu étais jeune ou tu as eu des abus tsé. Rendus à ce point-là, le monde se ferme...» (Charles, 32 ans).

#### Des gains limités...

« Ben inconsciemment, il y a de la matière qui rentre dans la tête, pareil. C'est bon les programmes, car ça oxygène les cerveaux des détenus. Tsé ça les fait sortir de leur secteur. Cr\* j'en ai vu qui allaient au programme « père en prison », mais qui n'avaient pas d'enfant. Ça les faisait sortir, pis au pire des pires, ça leur faisait apprendre des compétences pour plus tard » (Francis, 23 ans)

« **L'humilité. Ça m'a appris beaucoup d'humilité**. Euh, savoir **aider son prochain**. C'est ça dans l'fond » (Émile, 24 ans).



#### L'école

- « Mais j'ai fait mon école en dedans. Je faisais mon cahier et j'étais toute seule. Je voyais le prof une fois par semaine. Puis finalement, j'ai réussi au final » (Claudine, 24 ans).
- « J'ai fait des programmes de construction. J'ai fait un cours en produit chimique. J'ai fait un cours en hauteur. J'ai fini mon école là-bas. J'ai fait mon secondaire cinq. Je suis rentré, j'étais en secondaire deux. Je ne me suis pas pogné le derrière, je ne suis pas un gars comme ça, je suis un fonceur » (Raymond, 32 ans).

#### La formation

« Je suis ressorti de là avec un diplôme de buanderie. Comme quoi, j'avais fait tant d'heures de buanderie, puis c'est un diplôme qui vient de l'école. Faque tsé, il n'est pas marqué prison. Donc je peux donner mon nom dans une buanderie. Tsé j'ai déjà fait tant d'heures en buanderie. Faque je peux le marquer sur mon CV. Faque tsé, à place d'avoir un trou de 15 mois, ben tsé j'aurai un trou de 6 mois dans mon CV » (Hélène, 27 ans).



## Les répondants parlent surtout de l'absence de soutien à la SORTIE (PLUTÔT QU'EN PRISON)

« Ils devraient nous aider à trouver une place pour rester avant de sortir. Tsé avoir une place pour rester, c'est la base. Tsé peut-être avoir un chèque [aide sociale] qui t'attend. Commencer à préparer la sortie avant de sortir? Tsé quand tu sors avec tes sacs bruns là, oublie ça. C'est la dérape à coup sûr » (Tristan, 23 ans).

« On s'entend qu'il n'y a personne qui apprend sa leçon en allant en prison. Personne ne ressort de là en se disant 'ah ben, je me sens donc bien mieux, pis je vais donc ben pas refaire de niaiseries'. Non! Tu ressors de là en ta\*, tu as tout perdu. Tu te retrouves une fois plus dans la rue, puis that's it! Tsé le peu que tu as essayé de rusher ta vie à construire, ben c'est démoli pendant que tu t'es fait enfermée dans une cage. Ça n'aide personne! » (Anaïs, 25 ans).



Encore la 'faute' des intervenant.es?
Pas vraiment...

#### Réhabilitation : L'approche cognitivecomportementale guidée par le RBR

- Certaines évaluations ont montré que ce modèle d'intervention pouvait réduire de 20% à 30% le risque de récidive des personnes détenues (Andrews et Dowden, 2006; Landenberger et Lipsey, 2005; Pearson, Lipton, Cleland et Yee, 2002);
- Risques différents (le premier R): les jeunes qui sont à haut risque de récidive doivent avoir les interventions les plus soutenues (dosage, intensité) et ceux qui présentent un très faible risque, à la limite, ne devraient pas recevoir d'intervention;
- Les Besoins, eux, correspondent aux facteurs qui ont été identifiés comme étant en lien direct avec la récidive (attitude antisociale et comportements antisociaux, pairs antisociaux, troubles de dépendance, difficultés familiales ou éducatives-employabilité; loisirs (im)productifs) et, finalement;
- le dernier R renvoie à la Réceptivité, soit la façon dont la personne est disposée à être traitée et comment elle apprend en cours de traitement.

#### Or, c'est aussi remis en doute...

- Les études qui « montrent » des effets qui reposent sur des modèles mathématiques déficients (Prins et Reich, 2021);
- 73% des études qui montrent aussi que les outils actuariels du risque (LSC/MI) sont en mesure de bien contraster les personnes à haut risque et celles à bas risque (la base du modèle RBR) ont été réalisées par des chercheurs-collaborateurs-créateurs de cet outil;
- Les études non-partisanes montrent que l'outil distingue très mal les deux groupes (Prins et Reich, 2021);
- Les études non-partisanes montrent également que les interventions de RBR offertes **en prison** ne fonctionnent pas. Les 9 443 participants traités avec cette approche ont des taux de récidive comparables à ceux du groupe contrôle (non traités) (Beaudry et coll., 2021).

## Mais pourquoi ne remet-on pas en question l'approche ?

#### Parce qu'on attribue ses « échecs » à :

Une faible motivation au changement, à un manque de collaboration (de la part du détenu), la présence de colère ou d'impulsivité (Garrett, 1985; Mulvey, Arthur et Repucci, 1993);

Une mauvaise évaluation de la réceptivité (Koehler, Losel, Akoensi et Humpreys, 2013);

Une mauvaise utilisation des outils de mesure de risque (Luong et Wormith, 2011);

Une mauvaise adéquation entre la mesure du risque et les cibles de l'intervention (Bonta, Rugge, Scott, Bourgon et Yessine, 2008; Flores, Travis et Latessa, 2004; Manchak et Cullen, 2015);

Une formation inadéquate des intervenants au modèle (Thompson et McGrath, 2012; Manchak et Cullen, 2015);

Une implantation inadéquate de l'approche (Gendreau, Goggin et Smith, 1999; Manchak et Cullen, 2015; Andrews et Bonta, 2010).

Bref... ce n'est jamais la « faute » de l'approche





## Malgré tout... environ 30% des jeunes ne récidivent pas.

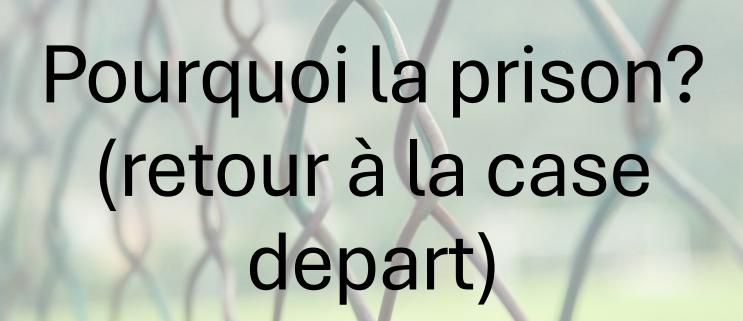
• L'étude du désistement du crime s'intéresse justement à ces jeunes qui parviennent à renoncer à leur « carrière criminelle ».

#### L'intervention

- Vise à sortir de prison avec autre chose qu'un sac brun'; à parvenir à parler des abus et des traumas, pour se confier sans risquer d'être ridiculisé; à trouver une vie qui n'est pas 'normale ou meilleure' à l'intérieur des murs; pour trouver des sources de plaisir qui ne sont pas ceux liés aux activités illicites ou à la consommation en prison...
- Ces mots vous les avez déjà vus: ce sont ceux des jeunes adultes que nous avons interviewés...
- On a vu aussi que lorsque l'on offre l'opportunité d'apprendre (école, formation, arts), ils parviennent à parler d'eux positivement (je ne me suis pas pogné le derrière, je suis un fonceur; j'ai fait tous mes cahiers et j'ai réussi au final...)

#### Les interventions

- Visent à rétablir le capital de rétablissement des individus, soit l'ensemble des ressources financières, matérielles, émotionnelles et comportementales qu'ils peuvent mettre à profit pour initier et soutenir leur processus de désistement du crime;
- Elles visent justement à aider la personne à se construire une nouvelle identité par le biais de la formation, de l'éducation, d'activités créatives, récréatives, sportives **et** thérapeutiques;
- Bref, on travaille avec la personne dans son intégralité plutôt que de travailler sur ses « déficits ».



#### Principes fondamentaux

On peut recourir à l'incarcération pour:

- 1- Punir (rétribution): « œil pour œil dent pour dent »? Est-ce bien ce que l'on souhaite?
- 2- Contenir (incapacitation): le fait d'être emprisonné « empêche » de faire des délits; Ne marche pas
- 3- Décourager (dissuasion): ne pas vouloir y retourner; Ne marche pas
- 4- Rétablir (réhabiliter): corriger les problèmes de la personne pour la rendre plus apte à fonctionner en société; Les effets sont restreints et ne se maintiennent pas dans le temps

## Le plus simple, c'est peut-être juste de ne pas utiliser la prison avec les jeunes adultes?

- Qui sont moins 'responsables' que les générations précédentes en raison de l'élongation de la période adolescentaire;
- Qui commentent 70% moins de délits que la génération des Ys
- Qui commentent des délits 30% moins graves également
- Qui sont souvent les mêmes jeunes qu'on suit en protection de la jeunesse
- Qui sont souvent les mêmes jeunes qui consomment des substances toxicomaniaques
- Qui sont souvent les mêmes jeunes qui ont troubles de santé mentale
- Est-ce bien la solution?

### POUR PLUS D'INFORMATION



+

# ÉTUDE 5 2024

+

0



(RÉ)intégration sociocommunautaire

Partenariat recherche communauté



Isabelle F.-Dufour Stéphanie Chouinard-Thivierge et Patrick Lussier

Qui revient en prison?
Le passage à la vie adulte et les défis associés au désistement du crime

#### Le paradoxe du passage à la vie adulte

Si d'un côté on constate que les jeunes adultes sont surreprésentés dans les prisons et qu'ils sont également à haut risque d'y retourner...

C'est aussi durant cette 'nouvelle' étape développementale qu'ils ont aussi le plus de chances de pouvoir se désister du crime



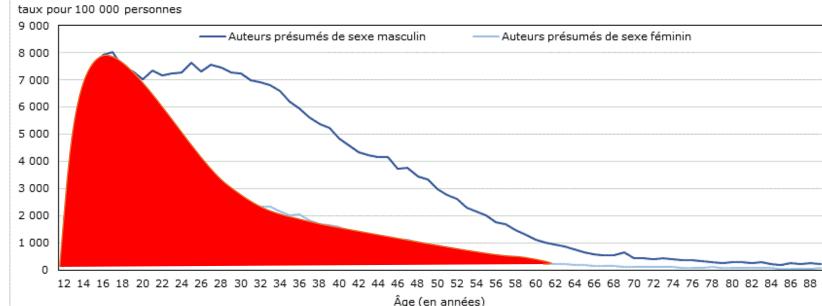
#### Une nouvelle étape développementale?

- On conçoit généralement que la transition à la vie adulte implique cinq transitions principales: quitter l'école; entrer sur le marché du travail; quitter le domicile familial; former un couple et devenir parent (Arnett, 2006);
- Or toutes ces transitions sont désormais retardées, si bien que très peu de jeunes adultes ont l'impression d'être 'vraiment des adultes' de 18 à plus ou moins 35 ans selon leurs expériences de vie



## La courbe de la criminalité en est aussi le reflet (chez les hommes)

Graphique 3 Taux de criminalité, selon le sexe et l'âge de l'auteur présumé, Canada, 2017



**Note:** Les taux sont calculés pour 100 000 personnes de 12 à 89 ans. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1<sup>er</sup> juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. Exclut les auteurs présumés dont le sexe ou l'âge était inconnu. Exclut les délits de la route prévus au *Code criminel*, les infractions relatives aux drogues et les infractions aux autres lois fédérales. Bien que la police puisse identifier des enfants de moins de 12 ans comme étant auteurs présumés dans les affaires criminelles, les enfants ne peuvent être inculpés d'une infraction en vertu du *Code criminel*.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

#### Se désister du crime?

Le désistement du crime est compris comme un processus qui implique:

En premier lieu un arrêt des comportements criminels (aspect comportemental)

(Maruna et Farrall, 2004)

En deuxième lieu un changement identitaire passant de 'personne contrevenante' à 'personne respectueuse des lois' (aspect identitaire)

(Maruna et Farrall, 2004)

En troisième lieu le développement de sentiment d'appartenance et de réciprocité avec la communauté (aspect relationnel)

(McNeill, 2016)



#### Qu'est ce qui facilite le processus de désistement du crime?

Son aspect comportemental indique aussi qu'à un moment ou un autre, la personne doit modifier ses habitudes de vie, ses objectifs de vie, ses rêves ou ses aspirations pour qu'elle cesse de commettre des délits

Son aspect relationnel indique qu'il peut être favorisé par les partenaires amoureux, les ami.es, les intervenant.es, les expert.es-par-expérience ou toute personne qui est en lien prolongé avec la personne;

Son aspect identitaire implique que la personne doit également avoir accès à des opportunités de se définir autrement que ce soit par l'obtention d'un emploi, le fait de devenir parent, de devenir soi-même un pair-aidant ou toute autre source d'identification prosociale

Or, il est très difficile de définir lequel de ces éléments arrive en premier ou s'ils n'arrivent pas tous plus ou moins en même temps Quels sont les facteurs qui facilitent (nuisent) au désistement du crime de jeunes adultes incarcérés?

1-Quelle proportion de jeunes réussissent à ne pas retourner en prison?

2-Quels sont ceux qui sont plus à risque d'y retourner?

3-Quels sont les principaux besoins en matière d'intervention des jeunes qui retournent en prison?



#### Notre échantillon

Table 1. Descriptive information for the sample (N = 1,588).

Indicator	Mean (sd.)	N (%)
Sociodemographics		
Age at release	26.5 (4.9)	
Primary language		
French		1343 (84.6)
English		91 (5.7)
Ethnicity		
Indigenous		115 (7.2)
Marital status		
Single		1543 (97.2)
Married		28 (1.8)
Divorced		7 (0.4)
Separated		8 (0.5)
Widower		2 (0.1)
Education		
Elementary		89 (5.6)
Secondary		1360 (85.6)
College		57 (3.6)
University		13 (0.8)
Income		
Unemployment Assistance		22 (1.4)
Social Assistance		281 (17.7)
Employed		158 (9.9)
Other		30 (1.9)
Crimes		
Total number of offences	4.4 (3.2)	
Prior record (adult and juvenile)		472 (29.7)
Prior record as a juvenile		383 (24.1)
Prior record for violent offence		969 (61.0)
Member of a criminal group		272 (17.1)
Number of re-incarcerations <sup>2</sup>	1.6 (1.9)	
None		585 (36.8)
One		406 (25.6)
Two		216 (13.6)
Three or more		381 (24.0)
Sentence for Index Offense		
Community sentence <sup>1</sup>		404 (25.4)

Note. Sample size varies between 538 and 1588 due to missing information. <sup>1</sup>At the time of study selection. <sup>2</sup> During the follow-up period.

#### Nos méthodes d'analyse

$$S_{t+1} = S_t^*((N_{t+1}\text{-}D_{t+1})/N_{t+1}).$$

$$\lambda_{ik}(t) = \lambda_{0k}(t)(t - t_{k-1})e^{X_{ik}*\beta}$$

#### En bon français...

- Nous avons d'abord fait des analyses de survie Kaplan-Meier pour analyser ce qui 'provoquait' le plus rapidement la 'mort' des personnes
- Et des analyses de survie de risques concurrents de Cox qui sont normalement utilisée en sciences de la santé pour trouver de toutes les causes 'en compétition' laquelle est celle qui a le plus de chance d'avoir causé la mort du patient (ex. diabète, cancer, obésité, etc.)
- Ici, on compare toutes les 'causes' possibles, pour trouver celles qui causent la(les) réincarcération(s) des jeunes adultes

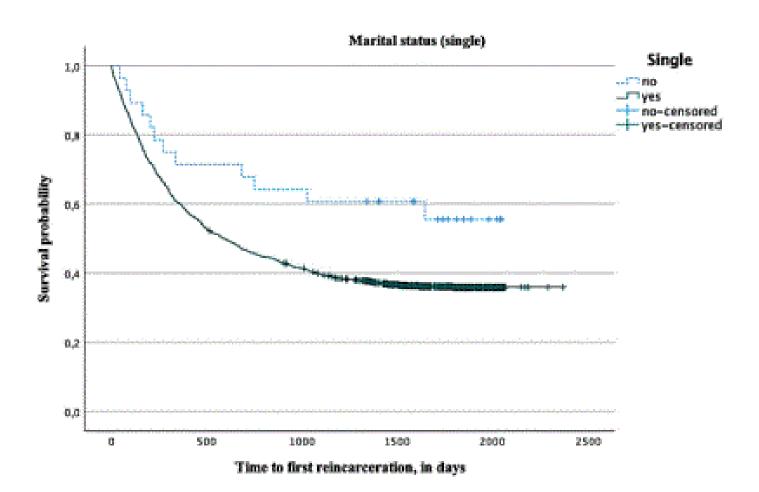
## Résultats des analyses de survie

 En moyenne, le temps de survie de l'échantillon global (n=1 588) est de 1 099 jours avant le retour en prison, soit près de trois ans

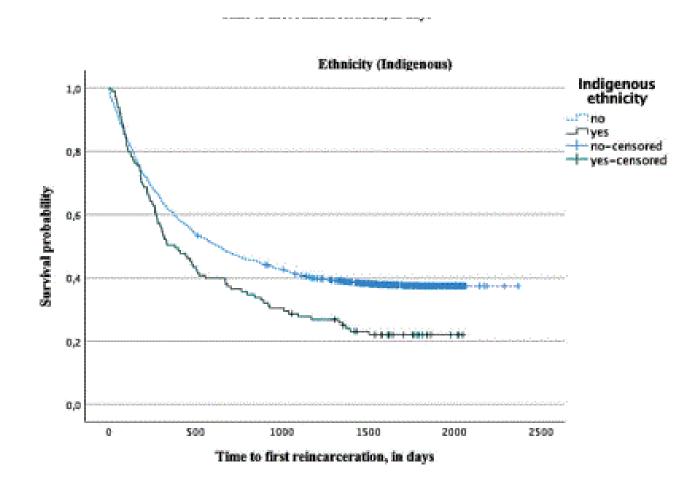


## Survie selon les caractéristiques des jeunes hommes

#### Les hommes seuls reviennent plus vite

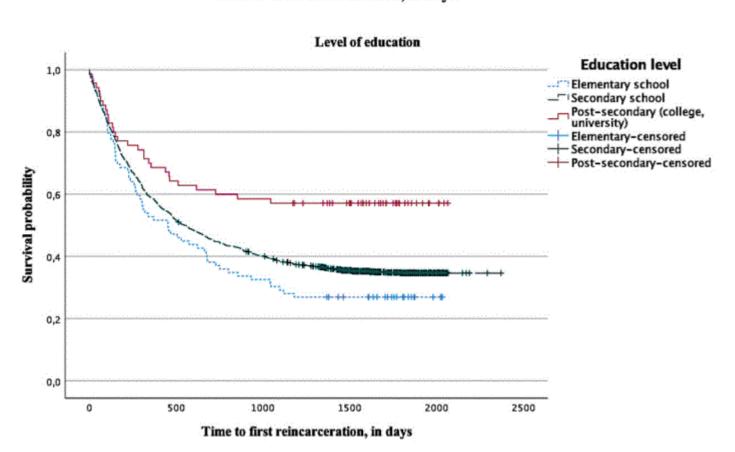


#### Les personnes autochtones reviennent aussi plus rapidement



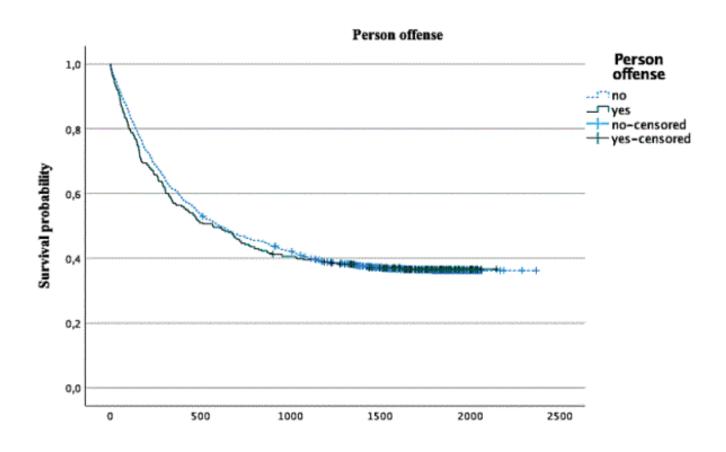
#### Ainsi que les hommes moins scolarisés

#### Time to first reincarceration, in days

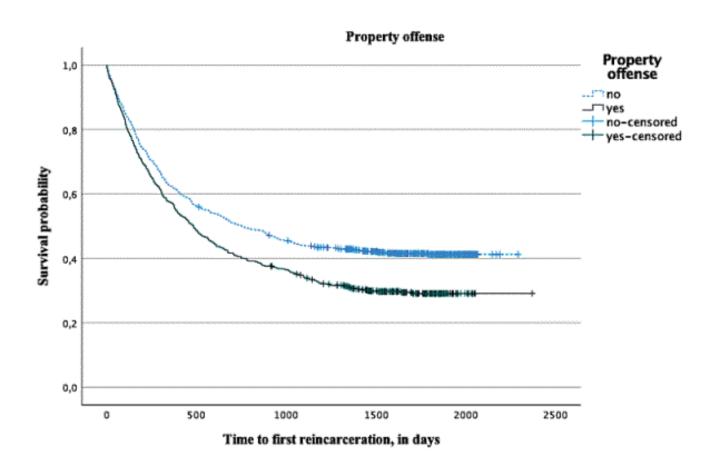


## Survie selon le type de délit et le suivi post-incarcération

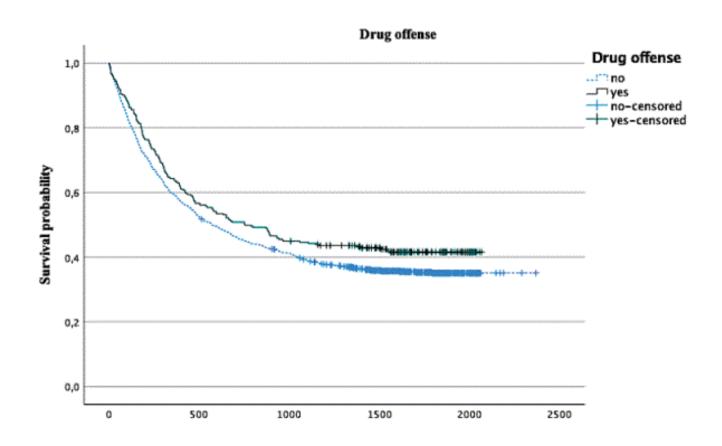
#### Délit contre la personne



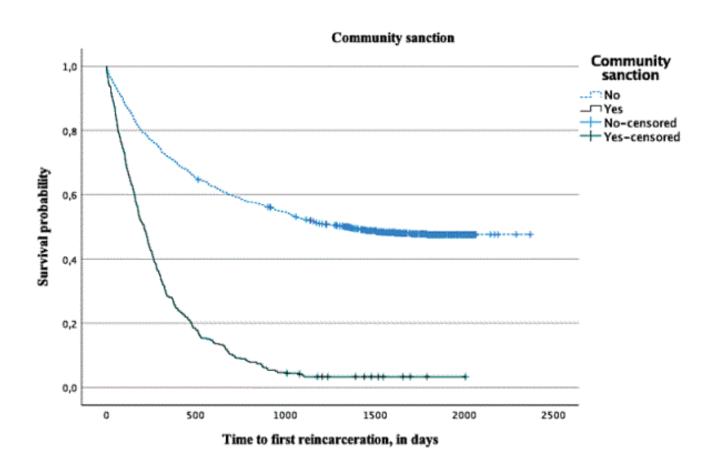
#### Délit contre les biens



#### Délit lié aux drogues



#### Supervision post-incarcération



Analyses de survie incluant toutes les 'causes' pouvant provoquer la 'mort' (réincarcération)

Table 3. Cox competing risks of reincarceration using a stepwise approach.

Variables	HR	P Value
Sociodemographic Control		
Age at release	0.98***	<.0001
Francophone	0.97	.631
Single	1.07	.590
LS/CMI Subscales		
Substance Abuse	1.06***	<.0001
Pro-criminal Attitudes	1.08***	<.0002
Criminal History	1.24***	<.0001
Family/Marital (	1.08**	0.001
Type of Sentence		
Community supervision	1.87***	<.0001
Length of community supervision	1.00***	<.0001
50 days	1.94***	<.0001
100 days	2.03***	<.0001
200 days	2.22***	<.0001
300 days	2.42***	<.0001
400 days	2.65***	<.0001
500 days	2.89***	<.0001
Likelihood ratio	696.88***	
Sandwich score	441.79***	

<sup>\*\*</sup>*p*<.01; \*\*\* p < .001.

#### Quand on met tout dans le modèle, ce qu'on observe c'est que:

- Ce sont les plus jeunes des jeunes adultes qui retournent le plus souvent en prison
- Chaque augmentation d'un point à l'échelle du LSC/MI en lien avec l'usage abusif de drogues augmente le risque de réincarcération de 6%;
- Chaque augmentation d'un point à l'échelle de l'attitude pro-criminelle augmente de 8% le risque de réincarcération;
- Chaque augmentation d'un point à l'échelle des difficultés familiale/relationnelles augmente aussi de 8% le risque réincarcération;
- La supervision post-incarcération augmente de 1,87 le risque d'une réincarcération et plus la supervision est longue, plus ce risque augmente (2.03 après 100 jours et 2.89 fois après 500 jours)



## Notre étude permet donc

- De constater que les très jeunes adultes ont beaucoup de difficultés à éviter une réincarcération dans les cinq années qui suivent leur première incarcération
- De l'ensemble de jeunes adultes ayant été incarcérés au moins 6 mois, seuls 36,8% ont été en mesure de se désister du crime
- Les 1 004 autres seront reconnus coupables de 2 534 crimes (incluant les manquements) durant les 5 années de suivi



## Qu'est ce qui facilite le processus de désistement du crime?

Son aspect comportemental indique aussi qu'à un moment ou un autre, la personne doit modifier ses habitudes de vie, ses objectifs de vie, ses rêves ou ses aspirations pour qu'elle cesse de commettre des délits

Son aspect relationnel indique qu'il peut être favorisé par les partenaires amoureux, les ami.es, les intervenant.es, les expert.es-par-expérience ou toute personne qui est en lien prolongé avec la personne;



Son aspect identitaire implique que la personne doit également avoir accès à des opportunités de se définir autrement que ce soit par l'obtention d'un emploi, le fait de devenir parent, de devenir soi-même un pairaidant ou toute autre source d'identification prosociale

Conformément à la théorie du désistement, ce sont les jeunes hommes qui maintiennent leurs attitudes procriminelles qui sont plus à risque de réincarcération

Conformément à la théorie, ce sont les jeunes hommes qui ont des problèmes familiaux et relationnels qui sont le plus à risque de réincarcération

Inversement à la théorie, le suivi post-incarcération qui devrait être un vecteur de désistement, semble plutôt être associé à un plus grand risque de réincarcération chez les jeunes adultes

-

Conformément à la théorie, les jeunes adultes qui ont des problèmes d'abus de substances sont plus à risque de réincarcération. On peut croire que cette problématique les écarte de plusieurs opportunités

#### Pistes pour l'intervention- MACRO

- La criminalité a diminué de 70% depuis le sommet atteint en 1992 au Québec;
- L'indice de gravité des délits est aussi en basse de 32% depuis 2010;
- Mais il n'y a pas eu de baisse significative des taux d'incarcération...

#### Macro

- Piste 1: Éviter l'emprisonnement des très jeunes adultes qui, contrairement aux générations précédentes, ne sont PAS des adultes. On l'a vu avec la LSJPA au Canada, on peut réduire de 50% les taux d'incarcération des jeunes en seulement 10 ans
- Piste 2: Éviter l'emprisonnement de TOUTES les personnes qui présentent un faible risque pour la société comme l'ont fait la Finlande qui avait un taux d'incarcération semblable au nôtre= la prison n'a AUCUN effet dissuasif contrairement à ce que pense le public (Petrich et coll., 2021)

#### Macro

- Piste 3: Faire la refonte de notre Code Criminel qui date des années 'dures' pour tenir compte de la nouvelle réalité criminelle canadienne;
- Piste 4: Recourir à peine d'emprisonnement avec sursis et utiliser les sommes dégagées pour les investir dans le logement social ('toît d'abord) pour éviter que les jeunes reviennent à la prison en dernier recours

#### Micro

- Piste 1: Développer des approches d'interventions qui correspondent mieux aux besoins des jeunes adultes (GLM) et qui permettent de développer leurs potentiels;
- Piste 2: Revoir les conditions de sortie pour qu'elles puissent être réalistes et adaptées aux besoins SPÉCIFIQUE de chaque jeune adulte

#### Micro

- Piste 3: Revoir les attentes formulées envers les jeunes adultes quant au respect strict de ces conditions: se rappeler que ce qui caractérise cette étape développementale est l'exploration, le retour en arrière, la centration sur soi, la quête identitaire ET la prise de décision impulsive;
- Piste 4: Prendre conscience que le plus grand besoin des jeunes adultes est d'être mis en contact avec les opportunités de changement



### International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice

ISSN: (Print) (Online) Journal homepage: https://www.tandfonline.com/loi/rcac20

## Who is coming back to prison? Emerging adulthood and the challenges associated with desistance from crime

Isabelle F.-Dufour, Stéphanie Chouinard-Thivierge & Patrick Lussier

**To cite this article:** Isabelle F.-Dufour, Stéphanie Chouinard-Thivierge & Patrick Lussier (04 Dec 2023): Who is coming back to prison? Emerging adulthood and the challenges associated with desistance from crime, International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice, DOI: 10.1080/01924036.2023.2286235

To link to this article: https://doi.org/10.1080/01924036.2023.2286235

+

0

## À VENIR

- UN ARTICLE SUR LES TRAJECTOIRES DE DÉLINQUANCE ET DE DÉSISTEMENT DES JEUNES ADULTES
- UN ARTICLE SUR LES CHANGEMENTS IDENTITAIRES QUI OEUVRENT PENDANT LE DÉSISTEMENT (2 TEMPS DE MESURE)
- UN ARTICLE SUR LES TRAUMAS VÉCUS PAR LES HOMMES QUI ONT ÉTÉ JUDICIARISÉS
- UN ARTICLE SUR LES SORTIES DE RUE/DÉSISTEMENT DU CRIME DE FEMMES AYANT ÉTÉ EN SITUATION D'ITINÉRANCE
- UN ARTICLE SUR L'IMPACT DES TRAUMAS VÉCUS PAR LES FEMMES ET LEURS PROCESSUS DE DÉSISTEMENT DU CRIME...

BREF, CA CONTINUE!

# Pour trouver la plupart de mes articles/chapitres de toutent livre

0

www.researchgate.net/profile/Isabelle-F-Dufour